

BTS Tourisme

Formation sur-mesure

NIVEAU À L'ISSUE DE LA FORMATION	PRÉPARATION	DATES D'INSCRIPTION	PRÉREQUIS	PÉRIODE D'EXAMEN
Niveau 5 (bac + 2)	Classe complète (1 ^{re} puis 2 ^e année)	Du 4 juillet 2023 au 31 mars 2024	Avoir un diplôme de niveau 4 (bac)	Mai - Juin Septembre



Formez-vous aux métiers du tourisme

Accueillir, conseiller et accompagner des voyageurs du monde entier, concevoir et vendre des prestations touristiques sont les principales missions des professionnels du tourisme.

La préparation au BTS vous permet de développer les compétences nécessaires à l'exercice du métier :

- maîtriser les techniques d'accueil, de la vente et du suivi de clientèle ;
- maîtriser l'animation et l'accompagnement des touristes en réceptif ;
- concevoir l'offre touristique simple ou complexe, en France ou à l'étranger, en négociant et assemblant diverses prestations ;
- maîtriser les technologies de l'information et de la communication.

Une formation 100% en ligne

La préparation se déroule en ligne sur une plateforme accessible via cned.fr, à l'aide d'un identifiant personnel et confidentiel remis dès validation de l'inscription.

Un accompagnement individualisé et permanent

Experts de leur domaine, les enseignants vous assurent un suivi personnalisé tout au long de votre formation : tutorat par discipline, correction des devoirs, suivi de stage, etc.

Vous pouvez également interagir avec la communauté d'apprenants du BTS Communication par le biais du forum d'échange et des classes virtuelles.

14 semaines de stage pour découvrir le métier

Les périodes de stage sont à répartir sur la période de formation. Elles se déroulent dans une ou plusieurs organisations du secteur du tourisme.

Ces stages permettent d'acquérir des compétences métiers et préparent l'insertion professionnelle visée.

À savoir : Les stages permettent l'élaboration du dossier nécessaire au passage d'épreuves professionnelles.

Programme de formation

Le brevet de technicien supérieur (BTS) est un diplôme national de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.
Le programme de formation du BTS Tourisme se compose de blocs d'enseignement correspondant aux épreuves de l'examen.
Il est conforme au référentiel en vigueur.

ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET PROFESSIONNELS

ÉPREUVES D'EXAMEN ET UNITÉS CNED	CONTENU ET OBJECTIFS DE LA FORMATION
E1 : Culture générale et expression	
U1 : Culture générale et expression	<ul style="list-style-type: none">- Communiquer à l'écrit : appréhender et réaliser un message écrit, respecter les contraintes de la langue écrite, synthétiser des informations, répondre de façon argumentée à une question posée en relation avec les documents proposés en lecture- Communiquer à l'oral : s'adapter à la situation (maîtrise des contraintes de temps, de lieu, d'objectifs et d'adaptation au destinataire, choix des moyens d'expression appropriés, prise en compte de l'attitude et des questions du ou des interlocuteurs), organiser un message oral
E2 : Communication en langues vivantes étrangères A et B	
U2 : Langue vivante étrangère A et B	<p>Une langue vivante A obligatoire : anglais. Une langue vivante B obligatoire, au choix parmi : allemand, espagnol, italien. Le niveau requis du référentiel du BTS est le B2 du CECRL*.</p> <ul style="list-style-type: none">- Compréhension de documents écrits- Production et interaction écrites et orales- Compréhension de l'oral
E3 : Tourisme et territoires	
U3 : Bloc de compétences 7 Tourisme et territoire	<ul style="list-style-type: none">- Identifier et situer les destinations et territoires touristiques majeurs- Lire et comprendre un paysage touristique et patrimonial- Classer, hiérarchiser et mettre en relation des informations extraites des documents usuels de la géographie touristique- Caractériser les différentes formes et pratiques de tourisme- Analyser et mettre en exergue les potentialités touristiques d'un territoire- Analyser les impacts socio-économiques, culturels et environnementaux de la mise en tourisme d'un territoire- Cartographier et schématiser les territoires touristiques, leurs organisations et leurs dynamiques
E4 : Gestion de la relation clientèle touristique	
U4 : Bloc de compétences 1 Gestion de la relation clientèle touristique	<ul style="list-style-type: none">- Gérer l'espace d'accueil- Conseiller et vendre des prestations touristiques- Suivre la clientèle- Accompagner des touristes
E5 : Élaboration d'une prestation touristique	
U5 : Bloc de compétences 2 Élaboration d'une prestation touristique	<ul style="list-style-type: none">- Analyser l'activité touristique- Établir le diagnostic stratégique d'une organisation touristique- Concevoir une prestation touristique- Diffuser une prestation touristique
E6 : Gestion de l'information touristique	
U6 : Bloc de compétences 3 Gestion de l'information touristique	<ul style="list-style-type: none">- Effectuer une veille informationnelle- Traiter l'information- Diffuser l'information- Conserver l'information
EF1 : Épreuve facultative de langue vivante étrangère C	
UF1 : Langue vivante étrangère C	<p>Une langue vivante facultative, au choix parmi : allemand, espagnol, italien. Le niveau requis du référentiel du BTS est le B1 du CECRL*.</p> <ul style="list-style-type: none">- Compréhension de documents écrits- Production et interaction écrites et orales- Compréhension de l'oral

* Cadre européen commun de référence pour les langues.

Modalités de formation

1^{re} année de BTS

MATIÈRES DE 1 ^{RE} ANNÉE BTS TOURISME	NOMBRE D'HEURES	FORMATION EN 1 AN	FORMATION EN 2 ANS	
			1 ^{RE} ANNÉE	2 ^E ANNÉE
U1 : Culture générale et expression	80	X		X
U2.1 : Langue vivante étrangère A : anglais	90	X		X
U2.2 : Langue vivante étrangère B : allemand, espagnol ou italien	70	X	X	
U3 : Tourisme et territoire (TT)	120	X	X	
U4 : Gestion de la relation clientèle touristique (GRCT)	110	X	X	
U5 : Élaboration d'une prestation touristique (EPT)	190	X		X
U6 : Gestion de l'information touristique (GIT)	90	X	X	
EF1 : Langue vivante étrangère C (facultatif) : allemand, espagnol ou italien	70	X		X
TOTAL	750 H*	750 H*	390 H*	360 H*

* Sans l'option facultative LVC

2^e année de BTS

MATIÈRES DE 2 ^E ANNÉE BTS TOURISME	NOMBRE D'HEURES	FORMATION EN 1 AN	FORMATION EN 2 ANS	
			1 ^{RE} ANNÉE	2 ^E ANNÉE
U1 : Culture générale et expression**	60	X		X
U2.1 : Langue vivante étrangère A : anglais	90	X		X
U2.2 : Langue vivante étrangère B : allemand, espagnol ou italien	90	X		X
U3 : Tourisme et territoire (TT)	90	X		X
U4 : Gestion de la relation clientèle touristique (GRCT)***	180	X	X	
U5 : Élaboration d'une prestation touristique (EPT)	210	X	X	
U6 : Gestion de l'information touristique (GIT)	90	X		X
EF1 : Langue vivante étrangère C (facultatif) : allemand, espagnol ou italien	60	X		X
TOTAL	810 H	810 H*	390 H*	420 H*

* Sans l'option facultative LVE 2

** Obligation de suivre les enseignements de Culture générale et expression (BTS 2) et de se présenter à l'épreuve de E1 la même année car les thèmes changent chaque année.

*** Obligation d'avoir réalisé les 14 semaines de stage pour se présenter à l'examen de GRCT, épreuve E4.

La période de stage en BTS Tourisme est de 14 semaines.



Dans le cadre d'une formation de BTS sur quatre ans, il est fortement recommandé de réaliser une partie des stages sur les 2 premières années de formation, puis de les terminer en année 3 afin de présenter l'épreuve E4 : Gestion de la relation clientèle touristique (GRCT).